



CRASSIER

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT
du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 11 juin 2009
PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du **préavis municipal n° 37/2009** qui nous propose :
- **D'acheter la parcelle N°9 « Bœuf Rouge » pour un prix de Fr. 2 495 000.00 ainsi que Fr. 60 000.00 pour les frais d'améliorations**
 - **De financer cet investissement par la trésorerie courante pour Fr. 1 042 360.00**
 - **De prélever ce montant du compte de « réserve pour acquisition du patrimoine financier »**
 - **D'autoriser la Municipalité de financer le solde de Fr. 1 512 640.00 par un emprunt auprès d'un établissement bancaire selon les conditions en vigueur au moment de l'achat**
 - **D'amortir l'investissement par un amortissement annuel de Fr. 50'421.33 à charge du compte de fonctionnement.**
- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission ad hoc qui recommande d'accepter le Préavis n°37/2009 avec le premier amendement suivant :
- En lieu et place du premier paragraphe de la décision demandée au Conseil Communal en page 4 du Préavis, la commission ad hoc demande à la Municipalité de faire parvenir une offre recommandée ferme aux vendeurs d'un montant de Fr. 1'900'000.00 au maximum pour l'ensemble, terrain et auberge compris (en l'état).**
- Cet amendement est refusé par : 16 non – 8 oui**
- Après lecture du rapport de la commission de gestion qui recommande d'accepter le Préavis n°37/2009 avec le deuxième amendement suivant :



CRASSIER

CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité déposera, d'ici la fin de la présente législature, devant le Conseil Communal, diverses propositions de valorisation et de rentabilisation de la parcelle N°9, dit du Bœuf-Rouge.

Cet amendement est accepté par : 17 oui – 7 non

**Pour conclure l'assemblée décide de procéder au vote du préavis au complet, y compris le deuxième amendement. Le tout est accepté par
20 OUI - 3 NON - 1 ABSTENTION**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 11 juin 2009

La Présidente :
Heidi Arni

Handwritten signature of Heidi Arni in purple ink.



La Secrétaire :
Yvette Freléhoux

Handwritten signature of Yvette Freléhoux in blue ink.